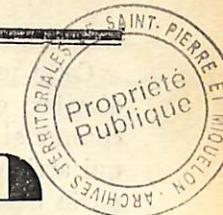


Feuille Officielle

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

PARAISANT LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE.



PRIX DES ANNONCES :

UNE A SIX LIGNES 3 FRANCS.
CHAQUE LIGNE AU-DESSUS . . 0 FR. 40 CENT.

Les répétitions d'avis judiciaires, sans modifications, seront payées à raison de moitié du prix déterminé ci-dessus pour chaque ligne au-dessus de six.

PARTIE OFFICIELLE.

M. DAIN, Commissaire-Adjoint de la Marine de 1^{re} classe, Ordonnateur titulaire de la colonie, est mort à Paris le 11 août dernier.

Le Commandant, en confirmant cette douloureuse nouvelle apportée à St-Pierre par le courrier arrivé le 16 de ce mois, paye, tant en son nom qu'en celui de toute l'Administration de la Colonie un juste tribut de regrets à la mémoire de ce fonctionnaire distingué, si prématurément enlevé au service de l'Etat, à son épouse, à ses enfants, à ses nombreux amis.

Par décret impérial en date du 14 août 1866, M. Cren (Pierre-Vincent), chef de bataillon d'infanterie de marine, commandant des îles St-Pierre et Miquelon, a été promu au grade de lieutenant-colonel.

Par décret du 22 août 1866, rendu sur la proposition du ministre de la marine et des colonies, M. Leclos (Marie-Alexandre), commissaire-adjoint de la marine, a été nommé ordonnateur aux îles Saint-Pierre et Miquelon, en remplacement de M. Dain, décédé.

Par décision du Commandant en date du 17 septembre 1866, un congé de convalescence dont la durée sera déterminée par S. Ex. le ministre de la marine et des colonies, a été accordé à M. Ledret (Pierre-Julien), capitaine de port à Saint-Pierre.

Par décision du Commandant du même jour, M. Banet (Prosper), commandant la

goëlette stationnaire la *Mouche*, a été chargé cumulativement du service de la direction du port de Saint-Pierre, en remplacement de M. Ledret (Pierre-Julien), partant pour la France en congé de convalescence.

Service de l'Ordonnateur.

Les demandes suivantes ont été adressées à l'administration par les sieurs:

Tesnière (Victor), à l'effet d'obtenir, pour y construire une maison, la concession d'un terrain domanial situé à l'Ouest de la ville, portant le numéro 301 du plan cadastral, le dit terrain borné au Nord par la rue Bour-saint, au Sud et à l'Est par des terrains vagues, à l'Ouest par la rue Richerie;

Juin (Frédéric), à l'effet d'obtenir, pour y construire une maison, la concession d'un terrain domanial situé à l'Ouest de la ville, portant le n° 314 du plan cadastral, borné au Nord par un terrain vague, au Sud par la rue Colbert, à l'Est par la concession Durand (Julien), à l'Ouest par un terrain vague;

Dame veuve Poirier (Joseph), née Julie Hémens, à l'effet d'obtenir, pour y construire une maison, la concession d'un terrain domanial situé à l'Ouest de la ville, portant le numéro 318 du plan cadastral, borné au Nord par un terrain vague, au Sud par la rue Colbert, à l'Est par un terrain vague, à l'Ouest par la rue de l'Espérance;

Coste (Alfred), à l'effet d'obtenir, pour y construire une maison, la concession d'un terrain situé dans le Nord de la ville, borné au Nord par la rue Borius, au Sud par un ter-

rain vague, à l'Est par la rue Bisson, et à l'Ouest par la propriété Henry Coste.

Les personnes qui se croiraient fondées à réclamer contre ces demandes devront le faire dans le délai d'un mois à partir de la date du présent avis.

Saint-Pierre, le 4 septembre 1866. 2-3

M. Birosse, représentant à Saint-Pierre de la maison Goyetche de Bayonne, a formé auprès de l'Administration une demande à l'effet d'être autorisé à construire à l'Est de la propriété de cette maison, près de l'anse à Rodrigue, une cale de 40 mètres de longueur, pour l'exploitation de son établissement de pêche

Enquête de *commode* et *incommode* est ouverte sur cette demande au secrétariat de l'Ordonnateur.

Un délai de quinze jours, à partir de la date du présent avis, est donné pour former opposition.

Saint-Pierre, le 20 septembre 1866. 1-2

AVIS.

L'Administration croit devoir rappeler aux personnes abonnées à la pharmacie de l'hôpital, que le prix des abonnements de l'année en cours *devra être versé au trésor avant le 1^{er} octobre prochain au plus tard.* (Art. 3 de l'arrêté du 27 novembre 1865.)

POSTE AUX LETTRES.

L'Administration rappelle au public qu'aux termes des règlements, les timbres-poste doivent être collés par l'expéditeur lui-même, à l'angle droit supérieur de la suscription des lettres.

L'ARMÉE FRANÇAISE

AU MEXIQUE.

LE BORREGO.

« Vive la France ! Enfoncés les Juaristes ! » Ces paroles, proférées par un jeune blessé du 99^e de ligne, je les vois se retracer devant mes yeux en lettres rouges ; je les entends retentir à mon oreille comme un clairon qui sonne la victoire. A qui donc ce soldat presque imberbe, que le sort avait amené sous les drapeaux, le céda-t-il en héroïsme ? Le bras droit déchiré par une balle, la poitrine traversée, couché sur une civière, il passait près de ses compagnons d'armes comme lui victorieux, mais épargnés par la mitraille, il oubliait ses blessures pour leur lancer ces paroles auxquelles on répondit d'une seule voix : « Vive la France ! »

Orizava est une jolie petite ville située dans la vallée la plus pittoresque qu'on puisse rêver. Par-dessus les montagnes toujours vertes dont elle est entourée, le volcan qui porte le même nom semble

dresser sa tête blanche pour la mieux contempler. Une belle route, construite par les Espagnols et qui vient de Vera-Cruz, passe au pied d'une montagne isolée couverte d'empreintes fossiles assez nombreuses pour fournir des sujets d'étude à toute une académie. La grande rue, hier principale, impériale aujourd'hui, s'ouvre sur ce point, puis monte pendant 2 kilomètres, bordée de maisons à demi-mauresques, jusqu'à la porte dite de Puebla, où elle aboutit à une immense colline qui montre à découvert des soulèvements antédiluviens, et qu'on nomme le *Borrego*. Ce nom signifie agneau en espagnol, et c'est en vain que j'en ai cherché l'origine. Il ne saurait être emprunté à la forme de la montagne : car l'imagination la plus hardie ne pourrait saisir la moindre ressemblance entre cet amas calcaire et le quadrupède en question. Après avoir inutilement interrogé ceux qui auraient pu me renseigner, je me suis demandé si les habitants d'Orizava ne se seraient pas servis, pour désigner le rempart qu'ils ont sans cesse devant les yeux, de la figure de rhétorique dite *métonymie*. Voici pourquoi : à deux cents mètres du Borrego, s'élève un ancien couvent de moines franciscains. Les bons pères qui l'habitaient autrefois vivaient d'aumônes, et si beaucoup de fidèles ne donnaient qu'un œuf, quelques-uns offraient un agneau ou un bœuf. Or, l'agneau étant trop jeune pour fournir de bonnes côtelettes, il fallait le laisser grandir, et à cette fin, on le conduisait sur le revers de la montagne qui fait face à

l'ex-couvent. Ce pauvre agneau semblait éternel (je l'ai vu pâtrir pendant douze ans), grâce à la Providence qui le remplaçait dès qu'il était devenu mouton et gras à point. Les habitants d'Orizava ont dû dire d'abord : le mont du Borrego, puis par syncope : le Borrego. Voilà, en attendant mieux, l'étymologie que je livre dans toute sa naïveté à la commission scientifique du Mexique.

Il ne sera pas inutile d'ajouter que la montagne de l'agneau atteint une hauteur de cinq cents mètres. Semblable à un contrefort, elle se rattache à la Sierra de la Perle ; son sommet offre une arête longue d'un kilomètre et couverte de broussailles inextricables. Du côté de la ville l'ascension est possible, bien que très difficile ; il ne s'agit que de s'armer de patience et de courage pendant deux ou trois heures en grimpant, au risque de rouler une vingtaine de fois, sur des rochers qu'on dirait taillés en lames par un habile coutelier. Du versant opposé, on aperçoit un abîme semé de pierres gigantesques en équilibre, où quelques arbres poussent en sens oblique, et au-dessus duquel on ne s'incline qu'avec terreur ; puis une plaine étroite coupée par deux cours d'eau dont le plus considérable roule avec fracas au fond d'un ravin verdoyant. Au delà, on entrevoit le clocher du village de l'Ingenio, où campa longtemps le 99^e de ligne.

Depuis un mois, la petite armée du général de Laurencez était rentrée à Orizava. Un régiment d'infanterie de marine, un bataillon du 2^e zouaves et



Cette prescription est faite dans le but d'éviter que les lettres ne soient taxées comme si elles n'étaient pas affranchies, ce qui arrive quelquefois lorsque les timbres-poste destinés à l'affranchissement sont appliqués ailleurs qu'à l'endroit désigné.

Monsieur

TIMBRE
d'affranchissement.

.....
a.

La goëlette postale *Stella-Maris*, arrivée le 16 septembre, à 6 heures du matin, repartira ce jeudi, 20 septembre, à 5 heures du soir.

Sont arrivés :

MM. Frecker, négociant.

Fabiani, lieutenant de vaisseau.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1867.

COMITÉ DES ILES ST-PIERRE ET MIQUELON.

MM. les habitants de Saint-Pierre qui comp-
tent envoyer des produits de la colonie à
l'Exposition universelle de 1867, et qui ont
l'intention de les expédier à Paris par l'inter-
médiaire de l'Administration, sont priés de
les déposer au MAGASIN GÉNÉRAL avant le
25 du courant, autant que faire se pourra,
afin qu'ils puissent être chargés en temps op-
portun sur le transport de l'Etat l'*Abondance*
qui partira pour Brest dans les premiers jours
d'octobre prochain.

Ces produits seront reçus au Magasin Gé-
néral et classés et disposés pour être em-
barqués par les soins du secrétaire de la Com-
mission locale de l'exposition permanente des
colonies.

Il est nécessaire que chaque envoi soit
accompagné, à défaut du bulletin de l'ex-
posant, d'un état nominatif des échantillons
déposés.

Saint-Pierre, le 20 septembre 1866.

Le commis de marine, secrétaire de la commission
locale de l'exposition permanente des colonies,
OMNÈS.

UN SERVICE FUNÈBRE sera célébré demain ven-
dredi, à 9 heures du matin, à l'église paroissiale de
Saint-Pierre, pour le repos de l'âme de M. DAIN,
Commissaire-Adjoint de la marine, Ordonnateur titu-
laire de la Colonie, décédé, étant en congé de
convalescence, à Paris, le II août dernier.

De la part des Officiers et Employés du Commissa-
riat de la marine.

PARTIE NON OFFICIELLE.

FÊTE DU 15 AOÛT.

La fête du 15 août a été célébrée aujour-
d'hui à Paris avec le plus grand éclat.

Dès six heures du matin, le canon des In-
valides, qui ne fait retentir sa voix de bronze
que les jours de grandes solennités nationa-
les, annonçait à la population la fête de l'Em-
pereur.

Dans toutes les mairies, des distributions
de secours en argent et en nature étaient
faîtes aux indigents, car « la fête du 15 août
doit être aussi la fête du pauvre. »

A deux heures, un *Te Deum* solennel était
chanté à l'église métropolitaine, en présence
de toutes les autorités constituées. Autour de
la cathédrale les troupes étaient massées pen-
dant la cérémonie. A cause des travaux de
démolition de la Cité, la cavalerie s'était ran-
gée sur la place de l'Hôtel-de-Ville, faisant
front à l'église, qui détachait sur le fond gris
du ciel sa vaste croupe et son portail im-
posant.

La foule s'arrêtait pour admirer la belle
tenue des carabiniers de la garde aux cui-
rasses étincelantes, et celle plus sobre mais
non moins martiale des dragons de la ligne.

A deux heures, ont commencé à l'esplanade
des Invalides les divertissements de
toute sorte, réunis en cet endroit. Les vastes
théâtres de pantomime, alternant leurs re-
présentations, ont levé leurs rideaux, et les
épisodes de nos guerres d'Afrique se sont
déroulés aux yeux de cent mille spectateurs
suivant avec une attention émue ces spec-
tacles guerriers. A l'autre extrémité de l'es-
planade, des acrobates émerveillaient la foule
par la hardiesse de leurs poses et la souplesse
de leurs articulations.

Aux mâts de cocagne, se succédaient d'in-
fatigables grimpeurs aux yeux desquels mi-
roitaient la montre d'or, la timbale de ver-
meil, les couverts d'argent suspendus à de
symboliques feuillages. Beaucoup étaient
appelés, mais combien peu d'élus !

Sur la Seine, des régates avaient réuni nos
plus rapides canotiers. Les progrès si remar-
quables réalisés dans ces derniers temps par
le sport fluvial ont donné à ces courses un
intérêt inaccoutumé.

Aux environs de l'esplanade des Invalides,
des spectacles forains de toute sorte attiraient
une foule si considérable qu'on n'eût jamais
pu se douter qu'à cette heure même trente
mille personnes se pressaient dans les théâ-
tres de Paris ouverts tous gratuitement.

Les délicats étaient allés chercher sous les

lambris de l'Opéra des deux théâtres François
du Vaudeville, du Gymnase, etc., un spectacle
plus choisi que celui de la foire.

Aussi des cantates ou des odes composées
expressément pour la circonstance, et rappel-
lant avec un heureux à-propos le rôle glorieux
de la France dans les derniers événements
de la politique extérieure, étaient-elles ac-
ceuillies avec un enthousiasme indescriptible.
Mais c'est sous l'empire d'une émotion pro-
fonde que la foule a entendu passer dans ces
vers l'éloge de l'Auguste sœur de charité, de
l'héroïne d'Amiens, et les larmes qui ont
inondé bien des visages ont porté un témoi-
gnage plus sûr de l'affection reconnaissante
du peuple que les plus bruyantes démons-
rations.

Le Prince Impérial n'a point été oublié,
et chacun s'est associé au poète quand il a
exprimé l'espérance que Dieu avait mis dans
l'héritier du trône les vertus mâles de son
Père et la tendre et courageuse abnégation
de sa Mère.

Si les lieux choisis pour les réjouissances
publiques présentaient un aspect de gaieté
sincère, le reste de la ville avait pris aussi
un air de fête. Le patriotisme des habitants,
ses sentiments d'amour et de fidélité à la
dynastie se révélaient dans le soin que
chacun avait mis à pavoiser sa maison du
haut en bas de drapeaux aux trois couleurs
surmontés de l'aigle impériale; et, le soir,
les illuminations particulières ont encore re-
haussé l'éclat de cette décoration.

Après le feu d'artifice tiré en immense
bouquet sur le pont des Invalides, et en piè-
ces de pyrotechnie à la place du Trône, les
illuminations devenues générales, donnaient
à la ville un aspect féerique.

Aux Tuileries, les jardins réservés étaient
pavoisés de bannières tricolores garnies de
verres de couleur étincelant en bleu, en blanc
et en rouge, sur le fond noir de la nuit.

Autour du bassin central, des portiques
chargés de verres de couleur figuraient un
palais de feu; un temple égyptien dressé au-
tour de l'obélisque reproduisait en feux de
diverses nuances la polychromie de l'édifice.
Dans les Champs-Élysées, deux guirlandes de
gaz festonnaient les bords de la chaussée, et
les massifs se colraient des tons divers des
feux de Bengale. L'esplanade des Invalides
était éclairée par des milliers de verres de
couleur.

La foule a circulé jusque fort avant dans
la nuit sur le lieu de la fête, et le dernier pro-
meneur a disparu avec la dernière flamme de
l'illumination.

Moniteur.

des marins fusiliers occupaient Cordova, le Chiqui-
huité, la Soledad, toute la route de Vera-Cruz, afin de protéger les convois. La ville avait pour toute garnison le 99^e de ligne, le second bataillon des zouaves et le premier bataillon des chasseurs à pied. Ces troupes, bien amoindries, hélas ! par la mort d'abord et plus encore par les maladies, qui retenaient dans les hôpitaux 1,500 hommes environ, représentaient donc à peine 2,000 hommes valides, attendant avec impatience des renforts pour prendre une revanche de l'héroïque aventure de Puebla.

Les zouaves *chapardaient* un peu (je dirais beaucoup si je n'étais leur compatriote), mais au total vivaient en bonne intelligence avec les habitants qui, accoutumés à voir les troupes de Juarez s'es-
cimer de la baïonnette à leurs dépens, se trouvaient heureux qu'on se contentât d'attaquer leurs poules et leurs dindons. Quant au 99^e, il excitait une admiration générale. Les soldats qui le compo-
saient, ne se croyant pas obligés de chaparder sous prétexte de bravoure, édifaient les méfiantes popu-
lations mexicaines. Jamais un vol, jamais une rixe, jamais une insulte. Si par hazard un d'eux décrivait quelques zigzags en traversant les rues, on pouvait l'interroger, certain d'être convié à boire un peu d'eau-de-vie de canne (le cognac et le vin étaient hors de prix) en l'honneur du saint dont il portait le nom et qu'il fêtait ce jour là. Le tout sans autre scandale qu'une chanson patriotique entonnée sur un air qui n'était peut-être pas le vrai. Les

Mexicains n'en pouvaient croire leurs yeux; la discipline, la bonne tenue et la bienveillance de ces soldats les émerveillaient. Des militaires qui ne buvaient que dans les grandes occasions, qui ne se battaient ni à coup de couteau ni à coup de baïonnette, que leurs officiers ne frappaient jamais, qui n'insultaient pas les citoyens et se contentaient de saluer les femmes de propos galants, c'était le monde renversé ! Pour eux (leur opinion s'est modifiée depuis), *homme brave* signifiait *bandit*; on me demandait, avec les précautions oratoires exigées par un sujet aussi délicat, si je croyais ces soldats si rangés et si doux capables de tenir tête aux bandes sans frein de Carbajal ou de Cuellar. Je répondais que les soldats les plus redoutables sur un champ de bataille sont toujours ceux qui respectent le mieux la discipline. Je ne convainquis personne. Du reste, l'incrédulité de mes auditeurs n'avait rien qui dût m'étonner. On est tenté de regarder des hommes qui ont sans cesse le pistolet au poing et la menace à la bouche comme plus terribles que ceux qui, en temps de paix, paraissent oublier qu'ils ont une arme au côté.

Tout allait donc pour le mieux dans ce coin alors ignoré du monde qui se nomme Orizava, sauf que les vivres y coûtaient fort cher (1). Mais le bonheur, si

imparfait qu'il soit, n'a jamais qu'une courte durée. Le 14 juin au soir un colonel mexicain, escorté d'une vingtaine de dragons qu'on avait équipés le mieux possible pour la circonstance — c'est-à-dire fort mal — vint inviter le général de Lorencez à vouloir bien quitter la ville dans les vingt-quatre heures; il eut l'obligeance d'ajouter que si les Français consentaient à se retirer, il ne leur serait pas fait le moindre mal. Le général de Lorencez renvoya le parlementaire à M. de Saligny, qui possédait tous les pouvoirs politiques. M. de Saligny, ministre de France, avait un avantage sur le général et son état major; il connaissait à fond l'armée mexicaine. Il déclara donc se bien trouver à Orizava et n'avoir aucune envie d'en sortir. Les vaisseaux étaient brûlés.

Juarez et Doblado, qui avaient convoqué le ban et l'arrière-ban de leurs forces, croyaient la partie gagnée d'avance, ils se flattaien d'user de générosité en ne proposant pas à la petite armée française de déposer les armes. Bientôt les nouvelles les plus alarmantes nous parvinrent; nous étions cernés par vingt mille hommes auxquels on avait promis le pillage de la ville comme si elle eût appartenu à la France. Il est vrai que pour piller Orizava il fallait s'en emparer, chose facile en apparence puisqu'il ne s'agissait que de repousser 2,000 Français non retranchés, et que, pour accomplir cet exploit, on avait 20,000 hommes et trente canons.

Neuf heures, dix heures, onze heures tintèrent

(1) Pour ne pas entrer dans de trop larges détails, je dirai seulement que le pain valait 9 francs la livre, et qu'un œuf coûtait 60 centimes. Cet état de choses dura près d'un mois.

Voyage du Ministre de la marine à Brest.

On nous écrit de Brest :

« Le ministre de la marine, accompagné de M. le général Frébault, directeur de l'artillerie, de M. Cros, inspecteur général du génie maritime, et de M. le capitaine de frégate Dumas-Vence, son aide-de-camp, est arrivé vendredi, à midi.

« Après avoir passé quelques instants à la préfecture, Son Excellence s'est rendue dans l'arsenal où elle a visité les bâtiments d'un nouveau type qui sont sur les chantiers, ainsi que différants travaux en cours d'exécution.

« En retournant à la préfecture, le ministre s'est arrêté à l'hôpital de la marine où il a pu constater les heureux résultats des travaux qu'il avait prescrits l'année dernière pour assainir la cour et donner aux malades une magnifique promenade d'où l'on découvre une partie du port et du cours de la Penfeld; il a ensuite visité l'établissement des pupilles.

« Le lendemain, le ministre est allé en rade, à bord du vaisseau le *Jean-Bart*, qui vient d'achever sa campagne d'instruction; Son Excellence a complimenté l'état-major et les aspirants, des résultats qui lui ont été signalés par le commandant du vaisseau-école d'application; elle s'est ensuite rendue à bord de la *Magnanime*, qui a appareillé et pris le large après avoir fait une tournée dans la rade.

« On sait que cette frégate cuirassée vient de recevoir un armement uniquement composé de pièces de la nouvelle artillerie; ces pièces de 19 et de 24 centimètres lancent des boulets de rupture de 75 kil. et de 145.

« Il s'agit aujourd'hui de l'installation de cette artillerie à bord des bâtiments.

« Le ministre a fait faire en sa présence un tir dont les résultats permettent d'espérer que, dans fort peu de temps, et après quelques modifications que réclament les affûts de 19 centimètres, la question de l'armement de la flotte sera heureusement et définitivement résolue.

« Le ministre a quitté Brest dans la soirée, à bord du *Souffleur*, qui l'a conduit à Lorient. Son Excellence a dû s'arrêter à Gâvres.

(Constitutionnel.)

Le paquebot de la compagnie générale transatlantique le *Pereire*, capitaine Duchesne, vient de parcourir la distance de 3,000 milles qui sépare New-York de Brest en 8 jours 22 heures, soit à la vitesse moyenne de 14 noeuds.

La compagnie anglaise Cunard a un seul bateau comparable pour la vitesse aux deux

lugubrement ce soir-là. Les troupes, réparties par pelotons, bivouaquaient à l'entrée des rues dont elles devaient disputer l'accès. Sur les places publiques, des compagnies, l'arme au pied, se tenaient prêtes à courir sur les points que l'ennemi menacerait. Les rues, plus silencieuses que de coutume, s'éclairaient des splendides lueurs d'une lune tropicale. Un peu inquiet en ma qualité de pékin et de père de famille, des événements qui se préparaient, je souriais néanmoins d'une position qui me semblait un rêve : je me voyais dans une ville mexicaine assiégée par des juaristes et défendue par mes compatriotes.

Cependant le sommeil ne se fit pas trop attendre. Le soir, en parcourant la grande rue, celle par laquelle l'ennemi devait chercher tout d'abord à pénétrer dans Orizava, j'avais demandé à un chef de bataillon pourquoi on n'établissait pas une tranchée ou du moins une barricade, obstacle que les juaristes ne sont pas habitués à franchir.

— A quoi bon ?

— Mais pour défendre l'entrée de la ville.

— Et nos corps ?

Cette male réponse, prononcée sans la moindre forfanterie, me rendit muet. Presque au même instant, un zouave disait à un autre :

— Mon vieux chacal, il faudra se faire percer la carcasse ici, ou aller mourir du vomito à Vera-Cruz comme un bourgeois.

Le camarade répliqua sentencieusement :

nouveaux paquebots de la compagnie transatlantique le *Pereire* et la *Ville-de-Paris*. C'est le *Scotia*, de 1,400 chevaux, qui est en service depuis 1862, et qui, dans cet intervalle de quatre années, a pu une seule fois, en juillet 1863, traverser l'Atlantique de New-York à Liverpool en 8 jours 23 heures.

Comme la distance de New-York à Liverpool est de 3,030 milles, contre celle de 3,000 milles entre Brest et New-York; il y a identité presque absolue entre cette traversée exceptionnelle du bateau anglais et du bateau français le *Pereire*.

Mais il convient d'observer que le *Pereire* ne compte que cinq mois de fonctionnement en service. D'ici à quatre ans, il pourra très-probablement arriver à se dépasser lui-même et à dépasser le *Scotia*.

Nous devons noter encore que la moyenne de la vitesse dans les trois voyages, aller et retour (six traversées), accomplis jusqu'ici par le *Pereire*, est de 13 noeuds 50, tandis que la moyenne des vitesses du *Scotia* de 1862 à 1866 (quarante-huit trajets), est de 12 noeuds 80 seulement.

La moyenne du paquebot *Ville-de-Paris* a été de 13 noeuds dans les deux traversées qu'il compte jusqu'ici.

(*Moniteur*).

Il résulte des publications de l'administration du *Bureau Véritas* de Paris, que le nombre des navires perdus totalement pendant le mois de juillet dernier s'est élevé à 148; de ce nombre, on compte 76 navires anglais, 21 américains, 9 français, 9 hollandais, 3 hambourgeois, 3 danois, 3 prussiens, et 24 de différents pavillons.

13 navires sont supposés perdus corps et biens, par suite d'absence de nouvelles.

Le nombre des navires perdus, du mois de janvier jusqu'à la fin du mois de juin, s'élevait à 1,511

En y ajoutant ceux perdus, en juillet, soit 148

On a un total de 1,659
navires perdus totalement du 1^{er} janvier au 31 juillet 1866.

Avis aux Navigateurs.

Les navigateurs sont prévenus que des dépôts de cartes et d'ouvrages nautiques publiés par le dépôt de la marine doivent être successivement établis dans toutes les colonies françaises et dans les principales villes maritimes à l'étranger.

Ci-après la liste des dépositaires auxquels les navigateurs peuvent déjà s'adresser, et

— On se fera percer la carcasse.

Je m'étais endormi plein de confiance, repassant dans ma mémoire les faits d'armes glorieux accomplis par les troupes françaises.

Vers deux heures du matin, je m'éveillai en sur-saut au bruit d'une fusillade qui semblait crépiter au-dessus de ma tête. Je m'élançai dans la rue, ne comprenant pas que l'ennemi fut déjà si près de nous. Levant les yeux, je vis courir sur la crête du Borrego une multitude de petits éclairs; puis les détonations se ralentirent; j'entendis le roulement d'un tambour et une voix forte cria :

— Courage, mes enfants ! Ils sont à nous !

Ce fut alors un bruit sourd, une clamour confuse impossible à décrire, bientôt suivie de détonations pressées, partant cette fois de l'extrémité de la montagne qui se rattache à la Cordillère.

Un chasseur d'Afrique vint à passer.

— Quelles nouvelles ? lui demandai-je.

— Presque rien, mon bourgeois; on déloge des tirailleurs, je crois.

— Vive l'Empereur ! répeta distinctement l'écho.

— Ils sont brossés, dit le chasseur d'Afrique; je vais dormir pour être prêt à l'ouvrage au lever du soleil.

Un calme profond s'établit. Je suivis l'exemple du chasseur et je rentrai chez moi. Le sommeil me gagnait à peine que la fusillade recommençait plus vive et plus bruyante; le tambour battait la charge sans interruption; j'arrivai dans la rue pour entendre un nouveau cri de « Vive l'Empereur ! » que

cette liste sera successivement complétée d'après les indications qui seront fournies à M. G. Bossange, libraire, quai Voltaire, n° 25, soumissionnaire de la vente des publications du dépôt de la marine pour Paris, les colonies françaises et l'étranger.

Liste des dépositaires à l'étranger des publications du dépôt des cartes et plans de la marine.

Stockholm	MM. Sanson et Wallin.
Saint-Pétersbourg	Jacques Issakoff.
Copenhague	André-F. Host.
Amsterdam	N-L. Van Bakkenes et C ^e .
Anvers	N.
Hambourg	N.
Lubeck	N.
Barcelone	Juan Oliveres.
Cadix	Rafaël Martinez.
Lisbonne	N.
Gênes	Louis Beuf.
Florence	F. Papini e C ^o .
Trieste	Colombo Coen.
Constantinople	L. Rouet.
Smynre	Salzani.
Odessa	G. Rousseau.
Alexandrie	Frugoli.
Québec	M.-L. Crémazie.
Boston	E.-P. Dutton et C ^e .
New-York	D. Van Nostrand.
Nouvelle-Orléans	Auguste Ralu.
Havane	Th.-W. Wilson.
Véra-Cruz	Juan Carredano.
Rio-Janeiro	E. et H. Laemmert.
Buenos-Ayres	Jean Uré.
Montevideo	Real y Prado.
Valparaiso	Santos Tornero y C ^e .
Lima	Auregan.
San-Francisco	H. Bancroft et C ^e .
Calcuta	Lamouroux.
Bombay	Navroidjee - Manna jee.
Saïgon	Domergue.
Indo-Chine	Les localités seront ultérieurement indiquées

Paris, le 7 mars 1866.

Le vice-amiral, directeur général,

Signé E. PARIS.

NOTA. La lettre N indique que le dépositaire n'est pas encore constitué.

ÉTAT CIVIL.

NAISSANCES.

9 septembre. — Maria-Eugénie Dérout.
10 septembre. — Marie-Louise-Mars Campot.
12 septembre. — Paul-Joseph Cavelier.

MARIAGE.

10 septembre. — Louis-Pierre-Marie Ollivier, marin, avec demoiselle Aline-Julia Vigneau, sans profession.

DÉCÈS.

6 septembre. — Emilie-Justine Jouault, 17 ans.
— James Mac Donald, patron anglais, 26 ans.
10 septembre. — François-Constant Servain, 15 ans.

l'écho me renvoyait triomphalement; puis tout rebomba dans le silence.

— Que diable se passe-t-il là haut ? demandai-je à deux sergents qui se promenaient la pipe à la bouche.

— Une escarmouche, tout au plus, répondirent-ils.

Ce fut qu'à six heures du matin que je sus à quoi m'en tenir. Je connaissais depuis trop longtemps le peu de solidité des troupes juaristes pour ne pas m'étonner qu'elles eussent osé attaquer Orizava, bien qu'elles fussent dix fois plus nombreuses que les défenseurs de la ville. Pour moi, et je le répétai à qui voulait m'entendre, il n'y avait pas d'assaut à craindre, mais bien quelque coup de Jarnac, où l'astuce suppléerait au courage. Je ne m'étais pas trompé.

Grand Journal.

LUCIEN BIART.

(La suite au prochain n°.)



14 septembre. — Jean-Baptiste Masquaire, voilier, 33 ans. — Yves-Marie Lechevert, marin, 25 ans.
 15 septembre. — Clotilde-Louise Gautier, 1 an.
 — Jean-Marie Bégenel, marin, 24 ans.
 15 septembre. — Jean-Edouard Hervot, marin, 37 ans. — François-Marie-Jérôme Rouillé, marin, 26 ans.

NOUVELLES MARITIMES.

Mouvements du Port.

BATIMENTS DU COMMERCE.

ARRIVAGES.

Navires métropolitains :

Le 10 septembre. — 3 m. *Pascal*, cap. Gaillard, ven. de la Pointe-à-Pitre, sur lest.

Le 11 septembre. — *Goëlo*. *Mauve*, cap. Massu, ven. de Boué, chargée de sel..

Le 12 septembre. — *Goëlo*. *Violette*, cap. Denis, ven. de Boston, chargée de diverses marchandises.

Le 14 septembre. — *Goëlo*. *Cérès*, cap. Lamusse, ven. de St-Martin, chargée de sel; — br. *Daniel*, cap. Marin, ven. de Miramichi, chargé de bois.

Navires étrangers, — Goëlettes anglaises .

Le 10 septembre. — *Maria*, cap. Simps, ven. du Havre Breton, en rel.

Le 11 septembre. — *Higland Lass*, cap. Mc Kinsey, ven. du Labrador, chargée de bois de constr.

Le 12 septembre. — *Seven Brothers*, cap. Potier, ven. du cap Breton, chargée de bois de constr.

Le 14 septembre. — *Jacques Cartier*, cap. Mercier, ven. de Québec, en rel.; — *Elisabeth Graham*, cap. Langlois, ven. de St-Jean, en rel.; *Sainte-Anne*, cap. Buret, ven. de Sydney, chargée de charbon de terre; — *Alma*, cap. Hariat, ven. de Guaspé, en rel.; — *Alliance*, cap. Kee, ven. de Yarmouth, en rel.

Le 15 septembre. — *Mary-Anne*, cap. Boudrot, ven. de Bangor, chargée de bois de construction.

Navires Métropolitains et goëlettes locales venant des bancs de pêche.

Navires métropolitains :

Le 10 septembre. — *Martin-Pêcheur*, cap. Vauuisant, 65 mille morues; — *Claude*, cap. Raoult, 44 mille morues.

Le 11 septembre. — *Grand Banc*, cap. Robine, 60 mille morues; — *Marie-Gabrielle*, cap. Leprieur, 43 mille morues.

Le 12 septembre. — *Dard*, cap. Lemaître, 15 mille morues.

Le 13 septembre. — *Eva*, cap. Charpentier, 24 mille morues; — *Aimable Marie*, cap. Touzé, 50 mille morues; — *Auguste-Julie*, cap. Dufresne, 26 mille morues; — *Victoria*, cap. Allain, 40 mille morues; — *Colombier*, cap. Rondel, 7 mille morues; — *Rocabey*, cap. Martin, 50 mille morues.

Le 14 septembre. — *Nive*, cap. Rachinel, 68 mille morues; — *Jeune Agathe*, cap. Gruénais, 46 mille morues.

Le 15 septembre. — *Puget*, cap. Leriquier, 45 mille morues; — *Marie-Eugénie-Elisabeth*, cap. Salomon, 22 mille morues.

Le 17 septembre. — *Tour Malakoff*, cap. Alard, 58 mille morues; — *Augustine*, cap. Raoult, 25 mille morues; — *Aglaé*, cap. Compserveux, 44 mille morues; — *Deux Louises*, cap. Ménier, 25 mille morues; — *Clara*, cap. Amptil, 5 mille morues.

Goëlettes locales. (cabotage).

Le 15 septembre. — *Adrien*, cap. Lapeyre, ven. de Sydney, chargée de charbon de terre.

Goëlettes locales :

Le 10 septembre. — *Bertha*, p. Houzé, 27,700 morues; — *Aimable Elisa*, p. Jagoret, 40 mille morues; — *Neustrie*, p. Leblanc, 32 mille morues; — *Henriette*, p. Joly, 12 mille morues; — *Catalina*, p. Coste, 7 mille morues; — *Perle*, p. Cœuret, 2 mille morues; — *Blonde*, p. Horel, 25 mille morues; — *Vague*, p. Girault, 7 mille morues; — *Sensitive*, p. Girault, 30 mille morues.

Le 11 septembre. — *Mère de famille*, p. Richard, 8 mille morues; — *Marie-Clemence*, p. Girardin, 4 mille morues; — *Miquelonaise*, p. Hibart, 34 mille morues; — *Zélie*, p. Brié, 25 mille morues; — *Courageuse*, p. Briand, 2,300 morues; — *Jacques-François*, p. Hertru, 26 mille morues; — *Emilie-Marie*, p. Quesnel, 2,300 morues; — *Brunette*, p. Lecoublé, 5 mille morues; — *Cité*, p. Jacquet, 16 mille morues; — *Fleur de Marie*, p. Lefebvre, 14 mille morues; — *Dorothée*, p. Daguerre, 21 mille morues; — *Deux Frères*, p. Fauchon, 8 mille morues; — *Lion*, p. Coste, 25 mille morues.

Le 12 septembre. — *Reine des anges*, p. Hubert, 6 mille morues; — *Lucie*, p. Legasse, 25 mille morues; — *Caroline*, cap. Grandais, 25 mille morues; — *Bonita*, p. Legasse, 32 mille morues; — *Emma*, p. Fauchon, 6 mille morues; — *Adèle*, p. Ribet, 2,500 morues; — *Unice*, p. Gautier, 28 mille morues; — *Leocadie*, p. Bouvet, 2 mille morues.

Le 13 septembre. — *Ami*, p. Landrin, 12 mille morues; — *Sophie*, p. Goudé, 12 mille morues; — *Malouine*, p. Gedouin, 20 mille morues; — *S-André*, p. Panier, 5 mille morues; — *Trois Sœurs*, p. Mouton, 22 mille morues.

Le 14 septembre. — *Dorade*, p. Girard, 15 mille morues; — *Rigolette*, cap. Brache, 13 mille morues; — *Betzy*, cap. Eguay, 22 mille morues; — *Ecureuil*, p. Teulon, 11 mille morues; — *Jeune Française*, p. Desparmet, 15 mille morues; — *Napoléon IV*, p. Hébert, 6 mille morues; — *Harmonie*, p. Lorieux, 1 mille morues; — *Marie*, p. Quesnel, 3 mille morues; — *Gentilla*, p. Thébault, 5 mille morues.

Le 15 septembre. — *Créole*, p. Durieux, 9 mille morues; — *Jessie*, p. Neveu, 14 mille morues; — *Marie-Caroline*, p. Goron, 6 mille morues; — *Marie-Rose*, p. Meunier, 5 mille morues; — *Brise*, p. Legalais, 36 mille morues; — *Emilie*, p. Piton, 19 mille morues; — *Céleste*, p. Archenoux, 12 mille morues.

DÉPARTS.

Navires métropolitains et étrangers partis

pour diverses destinations :

(Dates de l'expédition au bureau de l'inscription maritime.)

Navires métropolitains.

Le 12 septembre. — *Br. Eugénie*, cap. Lamy, all. à New-York, chargé de morue sèche.

Le 15 septembre. — *Br. Nanine*, cap. Denquin, all. à La Rochelle, chargé de morue; — *Frère et Sœur*, cap. Leclerc, all. à Bordeaux, chargée de morue verte; — *Br. Jules*, cap. Rosé, all. à la Guadeloupe, chargé de morue sèche; — 3 m. *Magador*, cap. Costard, all. à St-Malo.

Le 17 Br. *Nive*, cap. Rachinel, all. à Bordeaux, chargé de morue verte; — *goëlo*, *Lusitanie*, cap. Joncour, all. à la Martinique, chargé de morue verte.

Navires étrangers, — Goëlettes anglaises :

Le 10 septembre. — *Maria*, cap. Simps, all. au cap Breton.

Le 13 septembre. — *Marie-Lurie*, cap. de Grâce, all. à l'île du Prince Edouard, sur lest; — *Mari-Elva*, cap. Riquen, all. à l'île du Prince Edouard, sur lest.

Le 14 septembre. — *Jacques Cartier*, cap. Mercier, all. au Havre Breton; — *Elisabeth, Graham*, cap. Langlois, all. à la Nouvelle Ecosse; — *Alma*, cap. Hariat, all. à Saint-Jean.

Le 17 septembre. — *Higland Lass*, cap. Mc Kinsey, all. à Sydney, sur lest; — *Catherine*, cap. Kelly, all. à Sydney, sur lest; — *Marion*, cap. Mc Hennin, all. à Sydney, sur lest.

ABATTOIR PUBLIC.

ÉTAT des animaux abattus du 9 au 17 septembre inclusivement.

DATES.	BOEUF S et Vaches.	VEAUX.	MOUTONS.	COCHONS.
10 septembre.	5	"	6	"
11 — . . .	4	1	6	"
12 — . . .	3	"	10	"
13 — . . .	3	1	2	"
14 — . . .	4	"	4	"
15 — . . .	5	"	14	"
16 — . . .	1	"	3	"
TOTAUX . . .	15	2	49	"

SOCIÉTÉ CENTRALE DE SAUVETAGE DES NAUFRAGÉS.

RUE DU BAC, 53.

ANNALES

DU

SAUVETAGE MARITIME

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

Publiée sous les auspices de la Société centrale et sous la direction d'une commission composée de:

MM. REYNAUD, inspecteur général des ponts et chaussées, directeur des phares;

Le marquis de MONTAIGNAC, contre-amiral;

DUMOUISTIER, chef de division au ministère de l'Agriculture, du commerce et des travaux publics;

HENNEQUIN, trésorier général des Invalides de la marine;

Jules de CRISENOY, secrétaire de la rédaction.

De nombreuses sympathies ont accueilli la fondation de la Société centrale de sauvetage des naufragés tant en France qu'à l'étranger. Placée sous le haut patronage de l'Impératrice, cette institution compte déjà plusieurs milliers d'adhérents, associés dans une pensée commune d'humanité, et dont il

importe de resserrer les liens par des communications régulières.

Tel est le principal but de cette revue.

Elle est avant tout destinée à nos fondateurs et à nos souscripteurs, qu'elle doit éclairer sans cesse sur l'emploi donné à leurs offrandes.

Mais elle s'adresse aussi au public, surtout aux marins et aux navigateurs.

A notre époque, les barrières qui isolent jadis les intérêts aussi bien que les peuples, s'écroulent de toutes parts. Les associations, franchissant leurs frontières respectives, poussent leurs racines sur le sol étranger. En attendant que les sociétés de sauvetage existantes ou à venir puissent fonder un centre d'action, la publication que nous inaugurons contribuera, nous en avons l'espérance, au développement et au perfectionnement des moyens de secours sur les côtes et à bord des bâtiments de tous les pays, en même temps qu'elle hâtera les progrès de l'œuvre française.

Pour réaliser ce projet, nous réclamons votre concours en vous priant de vouloir bien nous adresser votre abonnement et nous communiquer à l'occasion les notes et renseignements qui vous paraîtront de nature à intéresser les lecteurs des *Annales*.

Les Annales du Sauvetage maritime paraissent régulièrement tous les mois, et forment chaque année un beau volume de 400 pages, orné de planches et de cartes quand les sujets l'exigent.

On ne peut souscrire pour moins d'une année, et toute souscription est comptée à partir du mois de janvier de l'année dans laquelle elle est faite.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour Paris	6 fr. "	Pour les colonies	9 fr. 50
les départem.	7 20	l'Amérique	"
l'étranger	8 50		

BUREAU D'ABONNEMENT :

ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR

Librairie Maritime et Scientifique

21, rue Hautefeuille

A PARIS

S'adresser, pour tout ce qui concerne la rédaction, au siège de la Société centrale, rue du Bac, n° 53.

La commission de publication recevra avec reconnaissance tous les mémoires, articles et renseignements qui lui seront adressés dans l'intérêt de l'œuvre du sauvetage.

AVIS DE DÉPART.

Le Brick

AUGUSTA

Capitaine GUIONS, — Et le Brick-Goëlette

JEUNE - LUCY

Capitaine HERVÉ

Partiront pour Saint-Servan du 20 au 25 courant.

S'adresser, pour fret et passages, à MM. FRÉCHON Frères ou à M. PASCAL.

EN VENTE

A L'IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

LE BULLETIN

Des Actes administratifs de la Colonie

N° DE JANVIER, FÉVRIER, MARS ET AVRIL 1866.